

MAIRIE DE

SAINT THIBAUT DES VIGNES

77400 - Tél : 01.60.31.51.42

Fax : 01 64 02 80 58

N°2023-092

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT SUR LE PARVIS

ET AUX ABORDS DE LA PLACE DE L'EGLISE DE

A PARTIR DU VENDREDI 09 JUIN 2023 -17H00 JUSQU'AU DIMANCHE 11 JUIN 2023 – 15H00

Le Maire de la Commune de SAINT THIBAUT DES VIGNES,

Vu la loi du 2 mars 1982 modifiée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2213-1 à L2213-6,

Vu le Code de la Route et notamment les articles L411-1 et L411-2, R411-25,

Vu l'arrêté interministériel du 24/11/67 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 22 octobre 1963 relative à la circulation routière,

Considérant que pour permettre le bon déroulement du Mara Trail de Marne et Gondoire organisé le dimanche 11 juin 2023 il est nécessaire de réglementer provisoirement le stationnement sur le parvis et aux abords de la place de l'église,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du **vendredi 09 juin 2023 - 17h00 jusqu'au dimanche 11 juin 2023 – 15h00** - le stationnement sera provisoirement interdit sous peine d'enlèvement sur le parvis et aux abords de la place de l'église (voir plan ci-joint)

ARTICLE 2 : A cet effet, la signalisation réglementaire sera mise en place par les Services Techniques de Saint-Thibault-des-Vignes.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

ARTICLE 4 : Madame le Commissaire de Police, Monsieur le Commandant de la Caserne des Sapeurs-Pompiers, le SIEMU, le SIETREM, tous les agents régulièrement mandatés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,



Sinclair VOURIOT

MAIRIE DE

SAINT THIBAULT DES VIGNES

77400 - Tél : 01.60.31.51.42
Fax : 01 64 02 80 58

N°2023-092

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT SUR LE
PARVIS ET AUX ABORDS DE LA PLACE DE L'ÉGLISE A PARTIR
DU VENDREDI 09 JUIN 2023 -17H00 JUSQU'AU DIMANCHE 11 JUIN 2023 – 15H00**

